

POUR NOUS CONTACTER

Nicolas Delaforge

Directeur relation cotisant, production et maîtrise
des activités

01 77 93 69 80

nicolas.delaforge@acoss.fr

Montreuil, le 12 décembre 2023

Conseil National de l'Ordre des Experts-
Comptables

A l'attention de Mme Cécile de Saint Michel,
Présidente

200-216 rue Raymond Losserand
75014 PARIS

Objet : votre courrier du 11 décembre 2023 suite à l'incident informatique affectant les experts-comptables

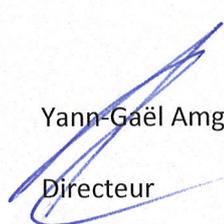
Madame la Présidente,

Vous m'avez saisi par courrier le 11 décembre au sujet de l'événement majeur de cybersécurité qui perturbe actuellement votre profession. Plusieurs Urssaf régionales nous ont également informés qu'un nombre significatif de cabinets sont concernés.

Nous sommes conscients que la cyberattaque ayant atteint COAXIS et par suite la solution ACD paralyse significativement l'activité de vos membres, dans cette période déclarative qui précède l'échéance DSN du 15 décembre.

Ainsi que cela se pratique en pareille circonstance, l'Urssaf fera preuve de la plus grande bienveillance vis-à-vis des employeurs pour lesquels la DSN sera transmise par l'expert-comptable postérieurement au 15 décembre. Les éventuelles sanctions applicables seront annulées. Des consignes sont actuellement passées en ce sens à l'ensemble de notre réseau.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, en l'assurance de ma parfaite considération.


Yann-Gaël Amghar

Directeur